

## INFORMATIONS UTILES—PAGE à CONSERVER

**MAIRIE : NOUVEAUX HORAIRES** : - Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h

- Mercredi de 14h à 17h30

: N° de téléphone : **04 66 61 17 78**

: Adresse courriel : [mairie@senechas.org](mailto:mairie@senechas.org)

Pompiers	: 18 ou 04 66 54 27 27	
Gendarmerie	: 17 ou 04 66 61 10 63	
Médecins	- Dr <b>EBERSCHWEILER</b> (Chamborigaud)	: 04 66 61 45 17
	- Dr <b>LEROY</b> (Chamborigaud)	: 06 58 04 32 57
	- Dr <b>MAURIN</b> (Villefort)	: 04 66 46 68 54
Infirmières	- <b>MAZOYER</b> Patricia, <b>SEKIOU</b> Andy	: 04 66 61 81 65
	- <b>FORÊT</b> Corinne et <b>AMOROS</b> Brigitte	: 04 66 54 91 53
	- <b>DOULIAZEL</b> Laïla	: 04 66 61 20 11
Pharmacie (Génolhac)		: 04 66 61 10 71
Centre Hospitalier de Ponteils		: 04 66 56 47 00
Kinésithérapeutes (Génolhac)		: 04 66 60 04 41
Pédicure / Podologue (Génolhac)		: 07 86 26 78 31
Signalement incidents distribution d'eau (REAL)		: 04 66 54 30 90
Ostéopathe		: 07 62 63 47 05

Le Conseil Municipal du 1er juillet 2019 a approuvé **le Plan local d'Urbanisme (PLU)** ; celui-ci s'impose depuis à toutes et à tous.

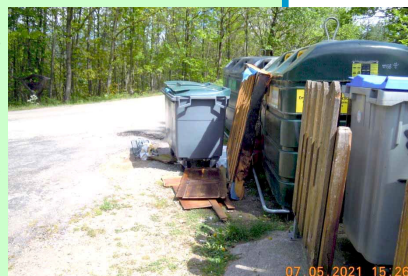
**La consultation du PLU doit donc être un réflexe préalable à tout aménagement extérieur** quel qu'en soit l'objet ; en Mairie et/ou sur son site (onglet MAIRIE/PLU)

### ENCOMBRANTS, du nouveau !

Le ramassage des encombrants sera à nouveau assuré par la commune **à compter du 1er juillet 2022** ; il sera désormais effectué **chaque premier mardi du mois sur inscription en mairie** (ou à la demande dans les cas particuliers)

**Rappel** : Le dépôt sauvage est « puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5<sup>e</sup> classe » (Art. R 635-8) + peines complémentaires + amende pénale  
Une **amende pénale** est obligatoirement prononcée par un juge. Elle peut alors atteindre les **1500 €** et est inscrite au casier judiciaire. En plus de l'amende, le juge pourra, lors du jugement, prononcer des peines complémentaires.

**Attention** : En cas de récidive, pour certaines contraventions de 5<sup>e</sup> classe [...], il ne s'agira plus d'une contravention, mais d'un **délit**



### Frelons asiatiques

Le Conseil Municipal a renouvelé la convention passée avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole concernant la lutte contre le frelon asiatique.

Celle-ci permet la destruction gratuite des nids de frelons asiatiques sur la commune ; en tant que particulier vous pouvez contacter la mairie qui s'occupera de faire intervenir les professionnels sur votre propriété et si vous constatez un nid sur la commune, veuillez nous le signaler par téléphone ou via Illiwap / signalement.

### Coordonnées des Associations Sénéchassoises:

Comité des fêtes (M. Romain POLGE)	: 06 60 53 53 41
	: <a href="mailto:comitedesfetes.senechas@orange.fr">comitedesfetes.senechas@orange.fr</a>
Sénéchas en forme (Mme Solange MEURTIN)	: 04 66 24 90 40 et 04 66 61 12 63
	: <a href="mailto:senechassenforme@orange.fr">senechassenforme@orange.fr</a>
Société de chasse (M. Robert BRUNEL)	: 04 66 61 16 26
La Compagnie Balagan	: 06 84 45 58 27
	: <a href="mailto:lacompagniebalagan@orange.fr">lacompagniebalagan@orange.fr</a>
Comité de Restauration de l'Eglise (Mme Monique MANIFACIER)	: 04 66 61 14 06
Bibliothèque municipale (Mme C. BOUGET)	: 04 66 24 57 69
	: <a href="mailto:bib.senechas@orange.fr">bib.senechas@orange.fr</a>
Sénéchas en Scènes ! (M. François TUDELA)	: 06 79 73 22 56



**SENECHAS** Décembre 2023  
Bulletin Municipal



Comme toujours à Senéchas, l'été a été riche de moments en famille, entre amis, entre résidents, entre voisins et de manifestations, d'animations aux quatre coins de la commune.

Vous le constaterez dans ces pages, notre village avance, évolue et s'engage vers un avenir que nous voulons, tous, durable, positif et attractif.

Mais une commune ne peut avancer sans un collectif et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien ainsi que les conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités. C'est donc au nom de l'ensemble du conseil municipal que je remercie tous nos agents, qu'ils soient techniques ou administratifs, pour la qualité de leur travail ; ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions.

Je suis heureux d'être ainsi entouré d'une équipe compétente et engagée au service de la population.

En ce mois de décembre, notre commune se prépare à vivre des moments de solidarité, de mémoire et de festivités ; alors, cher(e)s habitant(e)s de Senéchas, je vous souhaite à toutes et à tous une fin de mois de décembre chaleureuse, en famille et/ou entre amis.

Pour terminer, je vous donne rendez-vous le **samedi 13 janvier à 18 h à la salle polyvalente** pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Avec tout mon dévouement  
Bien sincèrement à vous.

**René MEURTIN**

# C. C. A. S.

"La Pizz'Happy »

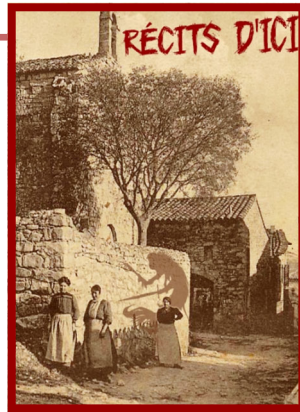
Nathalie et Michaël remercient tous leurs client(e)s pour leur confiance, leur fidélité et leur soutien.  
« *Nous sommes satisfaits de contribuer au lien social de la commune et de ses environs.  
Tout cela nous encourage à poursuivre l'aventure* » .

## La Guinguette à Roulettes

À toi, joli village de Sénéchas, avec tes habitants si agréables dont j'ai l'honneur depuis trois étés de partager quelques soirées avec vous. C'est toujours un plaisir de revenir dans ces paysages magnifiques, on y fait toujours de belles rencontres et si en plus, j'ai le privilège de les rassasier avec mes repas, que demander de plus ? Ah si, je sais, vous retrouvez l'an prochain ?

A très vite. *Gwendoline*

## CONTES D'HIVER et FAITS DIVERS



Aude Martin, conteuse, est venue le samedi 18 novembre, raconter le périple et les anecdotes de ces événements, qui pour certains, arrivaient à la traditionnelle foire de Portes. après 3 jours de marche.

Cette veillée, offerte par le CCAS fut très appréciée.  
Une nouvelle soirée sur un autre thème sera donc reproposée en début d'année 2024.

## CONTES de NOËL

Samedi 9 décembre, les enfants se sont retrouvés à la salle polyvalente afin de se voir offrir cette année un livre, un goûter et se sont laissés envoûtés par les contes Noëlistime d'Aude !

A ce jour, nous avons sur la commune 21 enfants de 3 à 11 ans.

Pour les enfants absents, les livres, nominatifs, sont à récupérer en mairie.



## Etat civil

**Mariage :** Mickaël ROUVIERE & Marine GIMARET (le 22 juillet) ; Boris PATRIE & Catherine CHAMAND (le 16 août) ; Florent LEBELLE & Margot PERROD (le 26 août)

**Décès:** Michel RIEUTORD (le 23 août) ; Marthe VIGNES (le 30 septembre)

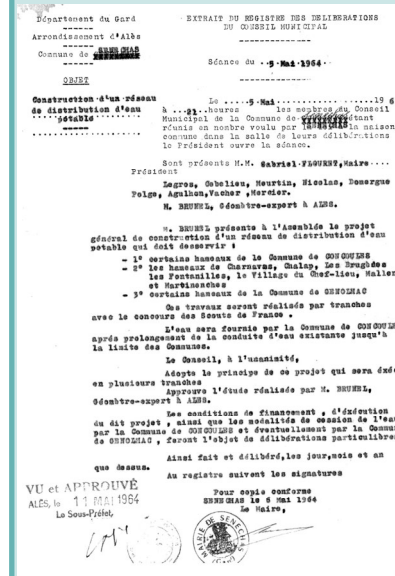
Directeur de publication : René MEURTIN

Coordination de la Rédaction et mise en page : Jean Pierre AUBERT & Julie FLOURET-MEJEAN  
Ont également contribué à la rédaction : René MEURTIN, Michel MAHISTRE, Daniëlle MANIFACIER, Solange MEURTIN, Compagnie BALAGAN, Didier DOYELLE

Crédit photos : Jean Pierre AUBERT, Julie FLOURET-MEJEAN, Thibault CEBELIEU

## Dans les cartons

Le 5 mai 1964, le Conseil Municipal de SENECHAS approuvait le « projet général de distribution de l'eau potable devant desservir des hameaux de Concoules, Sénéchas et certains hameaux de Génolhac ».

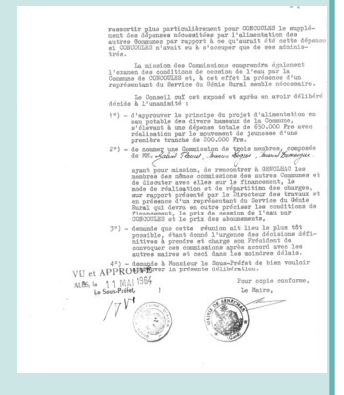
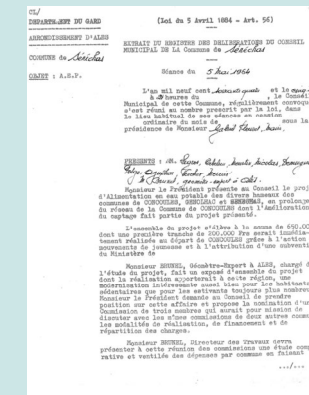


A peine plus d'un an plus tard, l'eau arrivait à Sénéchas ! La municipalité qui souhaite célébrer le soixantième anniversaire de cet événement au mois d'août 2025 se met dès maintenant à la recherche de témoignages, de documents écrits et autres photos.

Si vous détenez de tels documents, si vous souhaitez témoigner, faites vous connaître auprès du secrétariat de la mairie ou directement auprès de M. Jean Pierre AUBERT par téléphone au 07 64 28 17 18 ou par courriel :

[jeanpierre.aubert@senechas.com](mailto:jeanpierre.aubert@senechas.com)

D'avance merci.



Ce même mois d'août 2025, le Comité de restauration de l'église célébrera ses 50 ans ; tout document écrit ou photographique sera également le bienvenu.  
Vous pouvez prendre contact directement avec Mme Monique MANIFACIER par téléphone au 04 66 61 14 06



Lelya BENALI, potière et nouvelle résidente, dont vous avez pu découvrir le portrait dans les pages précédentes se propose d'organiser, sur la commune, un **marché d'artisans d'art le samedi 8 juin 2024**.

D'ores et déjà, elle estime à une vingtaine le nombre d'exposants (céramique, cuir, bijoux etc...).  
Contacté, le Comité des fêtes est prêt à soutenir cette initiative dont il assurerait la buvette ainsi que la restauration (plus un autre prestataire) avec un accompagnement musical encore à définir.

# AUTOportrait d'un ELU

## Projets en Cours

### « Sentiers de randonnée »

Le tronçon central du « *sentier autour du barrage* » (belle boucle réservée aux randonneurs aguerris) est désormais une réalité (retrouvez son tracé sur l'application « *Alès Aglo Evasion* »), ses tronçons « Est » et « Ouest » ont été reconnus, les procédures administratives lancées ; les différents propriétaires concernés identifiés et bientôt consultés.

Dans l'attente des réponses, les défricheurs ne se sont pas arrêtés en si bon chemin. Ils se sont attaqués à la réouverture d'anciens sentiers communaux tombés en désuétude.

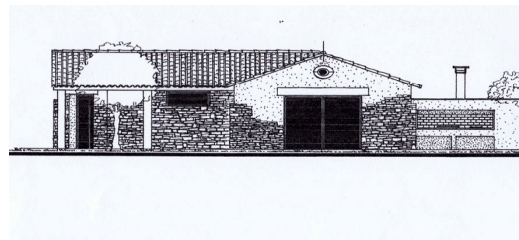
Après les premières sorties d'exploration, les premiers défrichages à l'est et au sud du village ont commencé.

L'ambition étant de créer à terme un véritable réseau de sentiers pédestres permettant de réaliser des « boucles » plus ou moins longues suivant les aptitudes et le temps des randonneurs, voire LA boucle totale autour du village



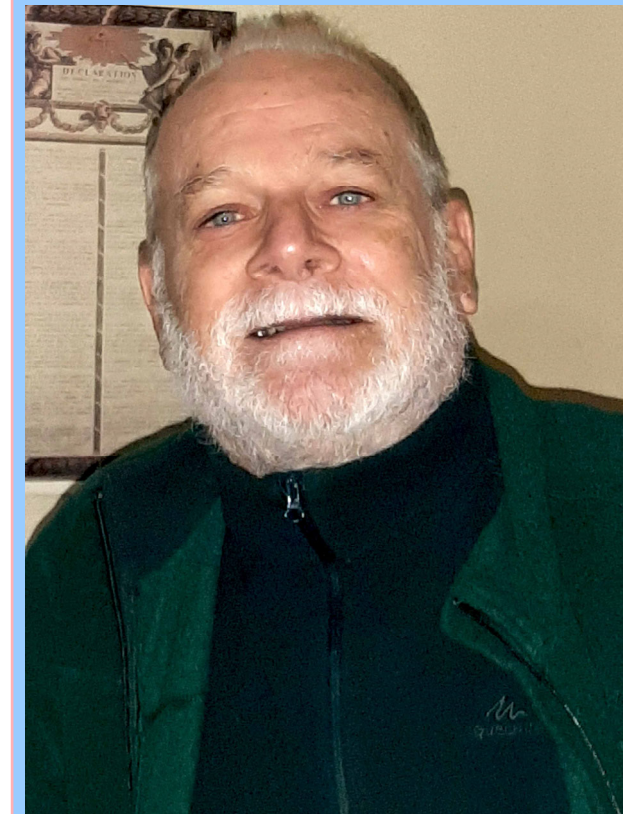
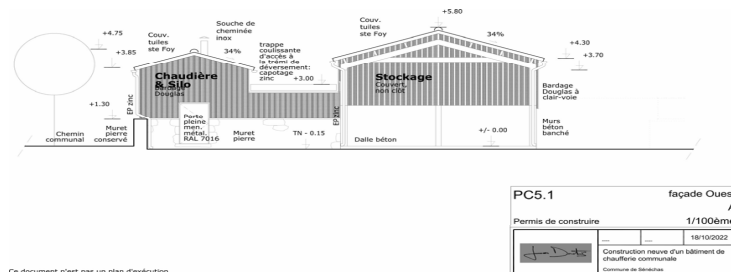
### Point Multiservices P.M.S :

Comme déjà indiqué, le projet n'est pas enterré, mais la priorité était clairement donnée à la chaufferie.



Celle-ci étant en phase d'achèvement, les réflexions concernant ce projet accélèrent tant pour la conception que pour la recherche des sources de financement potentielles.

**Chaufferie :** Pour la dernière fois la chaufferie figure dans ce bulletin en tant que « *Projet en cours* » ; déjà opérationnelle pour l'actuelle saison de chauffe. comme prévu (Cf. article dans ce même bulletin), ne reste à réaliser que l'habillage extérieur et à l'inaugurer.



Je suis né près de Versailles en 1949.

Orphelin très jeune ; j'intègre « l'Ecole des Sous-officiers et Officiers du Génie » d'Angers à 15 ans.

Je sors de cette école avec le grade de sergent en 1968 et suis affecté dans la même ville au 6<sup>ème</sup> régiment du génie.

Je pratiquais la moto depuis l'âge de 16 ans ce qui me fut bien utile pour les allers-retours hebdomadaires entre Angers et Bourges où, pendant huit mois, j'ai suivi les cours de l'Ecole du Matériel.

En 1972 je quitte l'armée et pratique divers petits boulots (Shiphandler, tâcheron en menuiserie, docker au port de pêche de Lorient ...) tout en suivant des cours de mécanique d'engins de chantier qui me permettent d'obtenir un C.A.P. deux ans plus tard.

Je me suis marié en 1974 ; deux enfants naîtront de cette union.

La même année je suis embauché à Lille en qualité de mécanicien à la rénovation d'engins. Dans cette même ville, j'intègre peu après l'entreprise Poclain comme dépanneur ; je suis ensuite muté dans l'usine de Tarnos (Pyrénées Atlantiques) du même groupe pour y exercer les mêmes fonctions.

A la fin de la décennie, je pars travailler aux Antilles (Guadeloupe, Martinique mais aussi Guyane) en tant que chef du matériel pour le compte d'une entreprise bordelaise de travaux publics.

Pour cette même entreprise j'exerce ensuite les fonctions de Responsable d'un atelier mobile en Algérie puis au Cameroun et enfin aux Emirats Arabes Unis.

Après onze années de cette vie d'expatrié, j'intègre une entreprise nîmoise de charpentes métalliques ; j'y finirais ma carrière professionnelle en 2010.

Cette vie nomade, tant en France qu'à l'étranger, m'a appris à respecter les coutumes et les modes de vie aussi divers que variés des habitants des multiples contrées où j'ai posé mes bagages.

Je suis un adepte passionné de la randonnée pédestre depuis bientôt vingt-cinq ans au point de devenir baliseur au sein de la Fédération Départementale de Randonnée Pédestre du Gard depuis trois ans maintenant.

Elu au Conseil Municipal de Sénéchas en 2020 je mets depuis mes compétences au service de la commune en participant à plusieurs commissions municipales (travaux, aménagement de l'espace) ou extra-municipales (sentier autour du barrage, vie culturelle), en représentant la commune (suppléant « Pays Cévennes ») ou en étant son référent auprès de l'A. R. S. (Agence Régionale de Santé) pour les questions touchant à l'ambrosie ou au moustique tigre. Je suis enfin son « correspondant défense ».

Cette élection m'a ainsi permis d'avoir un nouveau regard sur les besoins et les moyens d'action d'une commune.

François DELAUNAY

## Budget - Taxes Foncières - précisions

Chaque fois que la municipalité rend compte des investissements réalisés, elle se plaint à souligner qu'ils l'ont été « à fiscalité constante ».

Et pourtant, en recevant notre avis d'imposition, nous avons tous pu constater que le *montant* appelé cette année est supérieur à celui appelé au titre de 2022.

Il n'y a aucune contradiction entre ces deux faits :

Comme plus de 80% des communes françaises (source A.M.F.), Sénéchas a bien maintenu ses taux d'imposition locale inchangés, comme en 2021, comme en 2022 .

Ce sont les bases fiscales d'imposition, indexées sur l'inflation et *fixées par la loi au niveau national*, donc voulues par le gouvernement et « votées » par le parlement qui ont été augmentées .

Tenir compte de l'inflation est une nécessité pour les communes quand l'état leur transfère toujours plus de charges tout en se gardant bien d'indexer les dotations en conséquence.

**Ceci étant dit, le budget en cours d'exécution est parfaitement en phase avec le budget tel que voté en début d'exercice.**



Soucieuse d'être pertinente et efficace dans ses réponses face aux risques d'incendies , la municipalité de Sénéchas a pris l'initiative de provoquer une réunion des multiples parties prenantes à la question et acteurs sur le terrain, pour comprendre la répartition des rôles, des tâches et des responsabilités de chacun.

Cette réunion qui s'est tenue le 5 décembre dans la salle du Conseil de la mairie a permis d'*initier* un dialogue entre toutes les parties qui ont unanimement salué l'initiative.

Cette réunion s'est conclue sur la promesse d'une nouvelle réunion, élargie aux communes voisines, dès le mois de janvier.



## JOURNEES CITOYENNE des 14 &15 décembre 2023.

A l'initiative des habitants des Brugèdes et de Chalap, un collectif de bénévoles s'est constitué pour élaguer autour des lignes fibre optique et cuivre du réseau de téléphonie que les intempéries d'octobre et de novembre avaient fortement endommagées, laissant les habitants des Brugèdes et de Chalap sans téléphone ni internet durant plus de cinq semaines, les câbles de ces réseaux étant totalement « tricotés » dans les branches des arbres.

Avec le support technique, matériel et le personnel de la commune, ainsi que des établissements *Mayol & Bordarier* qui ont mis leur nacelle à disposition cette opération de nettoyage fut un véritable succès.

Dans la bonne humeur mais avec beaucoup d'efficacité, l'objectif principal a été atteint.

Que la quinzaine de participants soient grandement remerciés (ainsi que « l'intendance » pour les boissons chaudes).

Il reste une tranche d'élagage sur le bas de Chalap, qui sera programmée prochainement.

**Didier DOYELLE**



## A découvrir sur la commune !

Diplômée de l'enseignement supérieur, mon parcours professionnel a toujours été lié à des pratiques artistiques.



Ma rencontre avec la terre date de l'époque où j'enseignais à Paris à de jeunes enfants au cours d'ateliers hebdomadaires. J'ai intégré ensuite l'atelier d'un céramiste professionnel où je faisais du modelage.

En déménageant dans les Cévennes, ma vie professionnelle a pris un autre tournant : j'ai eu une exploitation castanicole, puis ouvert un restaurant ; mais sans jamais m'éloigner de la terre que je continuais d'explorer en autodidacte.

En 2020, j'ai pris la décision de devenir céramiste professionnelle et entamé une formation longue. La même année j'installe mon atelier, d'abord à Vialas puis, maintenant à Sénéchas.

Je travaille les terres de hautes températures (grès et porcelaine), les pièces sont tournées et modelées en petites séries ou pièces uniques. Je fabrique mes propres émaux et engobes.

Vous pouvez me joindre : Par téléphone : 06 58 19 58 24

: Par courriel : lelyabenali48@gmail.com

**Lelya BENALI**

## Recommandations

### Gestion de l'eau / Sècheresse

Nous n'en sommes plus, en cette saison, à craindre une période de sécheresse ; mais l'eau demeure une ressource à préserver et une gestion personnelle responsable n'en est pas moins toujours de mise.

### Feux de forêt et de végétation - Ayons le bon réflexe

L'été 2022, particulièrement dévastateur pour nos forêts et espaces naturels est encore dans toutes les mémoires.. Comme vous avez pu le lire par ailleurs, la municipalité se préoccupe d'améliorer sans cesse les réponses à apporter au fléau des incendies ; mais , à titre individuel, il est primordial de connaître largement les bons comportements à adopter pour éviter les départs de feux et s'en protéger.

Les dépliants de la campagne nationale de prévention lancée le 15 mai 2023 par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Sont toujours à votre disposition en mairie



## Le repas des aînés, moment de convivialité



Le repas des aînés a eu lieu le dimanche 26 novembre et a réuni 53 convives, Après quelques mots de bienvenue du maire au nom de la municipalité, le repas, préparé et servi par Sindo GERACI et son équipe, a été unanimement apprécié.



## EVENEMENTS A VENIR

### Inauguration Chaufferie le jeudi 25 janvier 2024 à 11h

En présence de M. le sous-préfet, de la vice-présidente de la Région Occitanie, des représentants des organismes nous ayant apporté leur concours et de toutes les collectivités locales.

### Sénéchas en Scènes

L'association a programmé à la salle polyvalente: le **Samedi 27 janvier 2024**, une soirée trad avec le groupe « **Kwanza** ». N'oubliez pas les séances de cinéma prévues chaque mois à la salle polyvalente.

### C. C. A. S.

Le samedi 27 avril 2024 à 17h, le C.C.A.S. accueillera la chorale « **Moi je veux chanter** » de Bessèges dans l'église de Sénéchas ou dans la salle polyvalente suivant possibilités.

## Portrait d'une Personnalité Sénéchassoise

Ainé d'une fratrie de quatre enfants, Gérard LEGROS est né à Bessèges en pleine guerre mondiale (1941) dans une famille venue du nord (Valenciennes) pour suivre l'usine métallurgique employant le papa qui y avait été déplacée.

A la fin de la guerre, la famille reste en Cévennes.

Gérard effectue sa scolarité, primaire à Bessèges puis au lycée Jean Baptiste Dumas à Alès pour le secondaire. En terminale, il se prend de passion pour la géologie.

C'est donc tout naturellement qu'il choisira un cursus universitaire à Montpellier qui lui permettra d'obtenir une licence de géologie qu'il prolongera d'une spécialisation « gisements métallifères » en 1964/1965.

En 1966 il épouse Marie-Claude, lozérienne rencontrée à la fac. La même année naît Agnès, leur première fille et Gérard partira en mission cinq mois en Turquie pour le compte de la société « Le Nickel » ; il y entamera sa thèse « Etude géologique et métalogique de la région d'Ivrigi (province de Sivas en Anatolie - Turquie).

A vingt-sept ans, en 1968, à la fin de ce que l'on appelait alors son « sursis étudiant », il satisfait à ses obligations militaires à Courbesac (30).

Cette même année naît Christine, la seconde fille du couple.

En 1969, il accepte une mission au Québec pour y réaliser une cartographie géologique du nord de la « Belle Province », seul, en pleine forêt (c'est dans ces conditions qu'il se souvient avoir appris à la radio le premier pas sur la lune d'Armstrong).

Il est de retour à Montpellier en fin d'année pour y soutenir sa thèse. Le jour même, encore dans les couloirs de la faculté, il croise un ancien condisciple à la recherche d'un géologue pour une mission en Grèce pour le compte de la Société Péchiney.

Gérard accepte et part pour la région de Delphes, mais avec Marie-Claude et les filles cette fois ; ils y resteront dix ans.

De retour en France, il dirige une usine de fluorine dans le Tarn à une trentaine de kilomètres d'Albi pendant une dizaine d'années. Dans le même temps il acquiert des parcelles de terrain à Sénéchas autour de celles de ses parents et dès l'année suivante, le jour même de l'élection de François Mitterrand (autre point-repère mémoriel significatif) il entame les travaux de construction de sa maison.

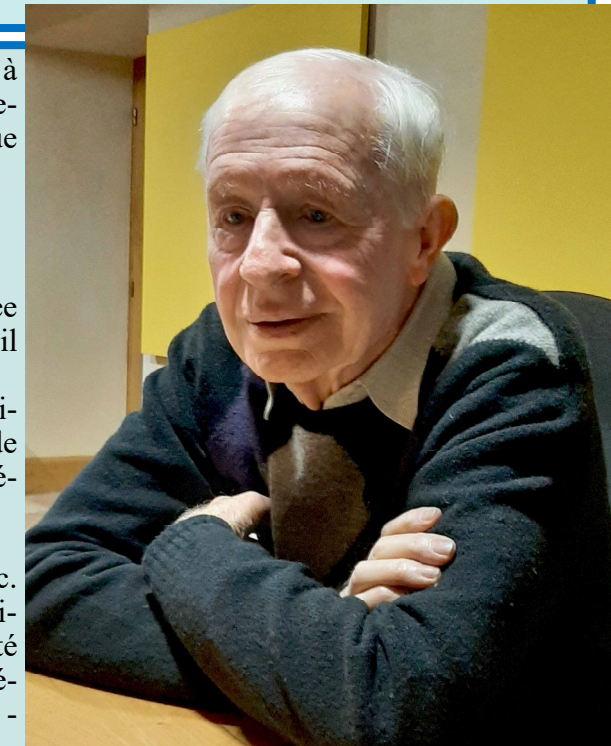
A la fermeture de l'usine tarnaise, en 1990, il prend la direction d'une autre usine de fluorine dans les Pyrénées Orientales. Il y rencontre Françoise qui partage sa vie depuis.

Faute de minerai, l'usine ferme à son tour cinq ans plus tard. Il retourne à Albi en qualité de « Directeur adjoint, chargé du projet à moyen et long terme et à la réhabilitation / restructuration des sites anciens » à la Direction Générale « Sud de la France ».

En mars 2001, comme son père avant lui, Gérard est élu maire de Sénéchas (il était déjà conseiller dans la précédente équipe municipale). Il effectuera deux mandats (dont un de Sept ans). La même année, il met fin à sa carrière par rupture conventionnelle pour raison de santé et s'installe à Sénéchas.

Réélu conseiller en 2014 il démissionne, renonçant à toutes fonctions électives pour profiter, avec Françoise, des plaisirs de la nature, de la convivialité de repas entre amis, du partage de son savoir en animant des sorties « géologie » avec les associations « Le Globe » de Génolhac puis « Sénéchas en Scènes » ; tout en cultivant son goût pour la culture photographique.

Julie FLOURET-MEJEAN & Jean-Pierre AUBERT



## INFORMATIONS DIVERSES



### AVIS AU PUBLIC

#### CONCERTATION RELATIVE À LA RÉVISION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT) DU PAYS DES CEVENNES

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes, Monsieur Christophe RIVENQ informe que, par délibération du 20 octobre 2022, le Comité Syndical a prescrit la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays des Cévennes et a ouvert la concertation auprès du public.

La concertation, associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, est ouverte pendant toute la durée de la révision du projet de SCoT et ce jusqu'à son arrêt par délibération du Comité Syndical ou le bilan de la concertation sera tiré simultanément.

#### MODALITES DE LA CONCERTATION

En vertu de l'article L103-3 du Code de l'Urbanisme, les modalités de la concertation suivantes ont été définies :

- ◊ **Pour s'informer**
  - Le public sera tenu informé de l'état d'avancement de la procédure de révision du SCoT via :
    - ✓ Une page dédiée au SCoT sur le site internet du Pays des Cévennes (<https://www.payscevennes.fr/>);
    - ✓ Les lettres d'informations, la presse locale et les journaux municipaux et intercommunaux ;
    - ✓ Les pages du réseau social Facebook de la Communauté d'Agglomération Alès Agglomération et la Communauté de Communes de Céze Cévennes.
    - ✓ La réalisation de panneaux d'expositions à chaque phase de révision du SCoT qui seront affichés au siège du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes ainsi que dans les différentes EPCI (Alès Agglomération et De Céze Cévennes).
- ◊ **Pour échanger et débattre**
  - Des séminaires, des ateliers de travail, des réunions publiques seront organisés au siège du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes ainsi que dans les différentes EPCI (Alès Agglomération et De Céze Cévennes).
- ◊ **Pour s'exprimer**
  - Le public pourra faire part de ses observations :
    - ✓ Par mail : [scot@payscevennes.fr](mailto:scot@payscevennes.fr);
    - ✓ Par courrier : A l'attention de Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes, Bâtiment ATOME, 2 rue Michelet 30105 ALES Cedex, en précisant « Concertation relative à la révision du SCoT ».
    - ✓ Sur les registres de concertation mis à disposition aux jours et heures habituels d'ouverture aux sièges :
      - × du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes, Maison de l'Eau 30500 ALLÈGRE-LES-FUMADES ;
      - × de la Communauté d'Agglomération Alès Agglomération, Bâtiment ATOME, 2 rue Michelet 30105 ALES Cedex ;
      - × de la Communauté de Communes de Céze Cévennes, 120 route d'Uzès Prolongée 30500 SAINT-AMBRONX.

Toute information relative à cette concertation pourra être demandée auprès de Mme FIETKAU-GORDOT Christel, Responsable du service Conseil, Planification et Ingénierie Territoriale, au 04 66 56 43 05 ou par mail : [scot@payscevennes.fr](mailto:scot@payscevennes.fr)

### REVISION du SCoT

La révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Cévennes (entité associant les Communautés de Communes « Céze-Cévennes » et « Alès-Agglomération ») avait été votée en octobre 2022 ; elle est désormais entrée dans sa phase active. Didier DOYELLE, dans le cadre de sa délégation, y représente la commune.

Outre les saisies directes aux adresses dédiées (cf affiche), vous pouvez également lui faire part directement de vos remarques et suggestions en lui adressant un courriel à l'adresse suivante :

: [didier.doyelle@senechas.com](mailto:didier.doyelle@senechas.com)



### POSSIBILITE de CO-VOITURAGE

L'une des lignes de covoiturage créées par le Syndicat Mixte des Transports du Bassin d'Alès (S.M.T.B.A.) relie Génolhac à Alès. Une aire de covoiturage a été aménagée place du Colombier. Vous pouvez vous inscrire en téléchargeant l'application « ALES'Y EN COVOITURAGE » et y publier votre trajet.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler le :

04 66 52 31 31.

### HORAIRES NAVETTES BUS du JEUDI MATIN

	Arrêts sur SENECHAS	Horaires	Place de la révolution (supermarché)	Horaires	
Au départ de Bonnevaux	Les Brugèdes	9h39	Mairie	12h	
	Les Fontanilles	9h42		12h03	
	Sortie	9h44	<b>Arrêts sur SENECHAS</b>		
	Conboules	9h45	Esfiel	12h20	
	Cabine téléphonique	9h45	Les Bastides	12h21	
	Centre	9h47	Centre	12h23	
	Les Bastides	9h49	Cabine téléphonique	12h25	
	Esfiel	9h50	Conboules	12h25	
	<b>Arrêts sur BESSEGES</b>			Sortie	12h26
	Mairie	10h07	Les Fontanilles	12h28	
	Place de la révolution (supermarché)	10h07	Les Brugèdes	12h31	

Au départ de Bessèges

## COMPAGNIE BALAGAN

Le théâtre de Verdure débordait de toutes parts cet été !

Environ 800 personnes ont été accueillies lors des 6 soirées du festival l'Echalapée Belle soit une augmentation de 200 personnes par rapport à 2022.

Nous sommes suivis par des vacanciers toujours plus nombreux, mais aussi par des habitants qui découvrent ou reviennent chaque année. De la musique Chaabi racontant l'amour de Djamel pour Brassens et la France, associant musicien·nes professionnel·les et amateurs, et puis d'autres mélodies arabo andalouses parlant d'amour et d'exil, de la musique russe toujours, du chant de femme occitan et engagé, un répertoire original à la harpe et aux percussions, etc. Il y en a eu pour toutes les sensibilités.



La programmation a été extrêmement variée cette année, entre théâtre (avec une Jeanne d'Arc de Delteil parlée-chantée, enflammée et splendide), bal trad pour les fans qui taquinent la polka et le cercle circassien et concerts. Et ils étaient tous là les fans !



## Bibliothèque



Ce samedi 4 novembre dans la salle polyvalente de Sénéchas une petite trentaine de « curieux de culture » que la météo n'avait pu décourager faisait cercle avec Brigitte MATHIEU-JAFFUEL, Marie-Paule GRIMALDI et Pascal JAUSSAUD trois auteurs peyremalencs invités par la municipalité et par les bénévoles de la bibliothèque municipale.

Sénéchas souhaitait ainsi saluer la salve de publications tirée au printemps depuis Peyremale, commune voisine et amie.

Brigitte MATHIEU-JAFFUEL (« A bâton-planté »), Marie-Paule GRIMALDI (« Archéologie de la présence ») et Pascal JAUSSAUD (« Peyremale, Peyremalencs, Peyremalès ») ont présenté leurs œuvres, en ont lu quelques extraits et répondu aux nombreuses questions du public. Des échanges si divers et si vivants qu'il était inévitable de les poursuivre pendant le pot de l'amitié offert par la municipalité pour clore la soirée de la plus conviviale des façons.

Soirée qui, de l'avis de tous les participants, ne peut qu'être renouvelée.

# RETOURS sur EVENEMENTS CULTURELS

## Sénéchas en Scènes !



Cet été, le 18 août 2023, nous avons organisé notre premier grand concert de Jazz, au théâtre de verdure. Ce fut un succès avec 140 entrées et un concert de très grande qualité.

Les personnes intéressées sont les bienvenues



## Comité de Restauration de l'Eglise

Succès du repas avec la Confrérie des Manges-tripes d'Alès.

À l'initiative du Comité de Restauration de l'Eglise de Sénéchas, 180 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour déguster des tripes à la mode alésienne autour de la confrérie des Mange-Tripes d'Alès.

Mais avant, un rituel s'impose : la cérémonie d'intronisation, orchestrée par les chevaliers de la confrérie, parés de leurs costumes. À cette occasion, deux personnes ont été intronisées : Marie-Suzanne Giraud et René Meurtin, maire de Sénéchas.

Tous les ingrédients étaient réunis pour que cette 16<sup>ème</sup> édition du repas tripes-gardiane soit réussi : une météo exceptionnellement clémente, des invités nombreux venus des communes voisines, une ambiance conviviale et un savoir-faire culinaire très bien rodé pour préparer cette délicieuse recette de tripes.

Cette rencontre gustative et festive a été très appréciée des participants et des organisateurs. En attendant la prochaine édition, nous vous donnons rendez-vous pour la traditionnelle fête des 14 et 15 août à Sénéchas avec au programme : aligot, bal folk animé par Cabr'e Can, loto, concours de boules...



Les familles, les voisins, les amis, d'ici ou d'ailleurs, ont été accueilli le **14 août au soir**, sur le pré communal, par la BANDA BONHOMME pour un apéritif musical suivi du traditionnel repas aligot. Les farandoles, bourrées et autres danses se sont succédées tard dans la nuit sur des airs entraînants orchestrés par CABR'E CAN. De nombreux paroissiens se sont retrouvés à l'Eglise de Notre Dame de l'Assomption, joliment parée, pour la messe du 15 août. Ils ont pu y écouter, entre autres, une magnifique interprétation de l'Ave Maria par Sabrina BORDET, soprano. La journée s'est poursuivie par un grand loto où les enfants ont été invités à « une partie surprise », et, par le concours de boules. Avec son édition 2023, le Comité de Restauration de l'Eglise de Sénéchas a su, une nouvelle fois, animer la vie du village lors de sa traditionnelle fête des 14 et 15 août !

## Sénéchas en Forme !

Le 16 septembre a eu lieu l'assemblée générale de l'association suivi d'un repas « moules-frites » qui a réuni 70 personnes, l'ambiance et le repas étaient excellents. Des repas ont eu lieu toutes l'année, le dernier en date est la soirée couscous du 2 décembre qui a réuni 80 personnes.

L'association a été active toute l'année, avec des promenades au lac Charpal, à Malons, ainsi qu'une randonnée sur deux jours, avec au programme 31 km à parcourir entre La Bastide et Borne le Bez, une grande première pour l'association et une grande réussite, 20 randonneurs étaient présents !

L'association garde le rythme et continue d'attirer avec ses cours de gymnastique, ses randonnées et ses parties de cartes !



repas moules-frites



randonnée



l'équipe de belote



gymnastique

### FICHE RÉFLEXE CISPD ALÈS AGGLOMÉRATION

PROTECTION PERSONNES VULNÉRABLES

#### 1 - DROITS DE LA VICTIME

**Dénoncer les faits**

- En déposant plainte auprès du commissariat de Police d'Alès ou d'une brigade de Gendarmerie.
- En écrivant au Procureur de la République, en fonction de son lieu de résidence.

**Tribunal Judiciaire de Nîmes :**  
Boulevard des Arènes - 30000 NIMES

**Tribunal Judiciaire Alès :**  
3, place Henri Barbusse - 30100 ALÈS

Si vous ne souhaitez pas déposer plainte : vous pouvez déclarer les faits au service de Police (main courante) ou de Gendarmerie (procès-verbal de renseignements judiciaires).

**Vous pouvez vous faire accompagner**  
Les professionnels et les associations sont là pour vous :

- écouter
- informer sur vos droits
- apporter un soutien psychologique
- aider dans la recherche d'un hébergement

**Faire établir un certificat médical**  
S'il n'est pas obligatoire pour déposer plainte, il est fondamental pour faire constater la réalité des violences et leurs qualifications juridiques. Il est donc déterminant pour l'enquête. Vous pouvez consulter votre médecin traitant ou le service des urgences du CHU de Nîmes, du CH d'Alès et de Bagard.

**Quitter le domicile**  
Si vous sentez un danger pour vous-même ou pour vos enfants, vous avez le droit de quitter le domicile conjugal avec eux. Il est conseillé de le signaler à la Police ou la Gendarmerie.

#### 2 - ACCUEIL DE LA VICTIME

Le professionnel doit être attentif aux conditions dans lesquelles il accueille, et s'entretient avec une personne victime de violence. Les premières attitudes et paroles faciliteront la communication et la relation avec la victime.

- Créer un climat de confiance d'écoute et de sécurité (éviter la présence d'autres personnes ainsi que des va-et-vient autour de la victime), lui proposer si possible de poursuivre l'échange dans un bureau, s'assurer de la présence des membres de la famille à proximité pour des raisons de confidentialité.
- Empêcher tout contact avec l'agresseur.
- Rappeler que l'échange est confidentiel.
- Parler d'un ton calme et rassurant, ne pas avoir de gestes brusques.
- Ecouter et soutenir la parole de la victime par des gestes et des propos (hochements de la tête, regards).
- Ne pas banaliser ne pas minimiser les faits.
- La déculpabiliser en lui signifiant qu'aucune attitude de sa part ne justifie une agression.
- Rappeler que les actes et les paroles dénoncés sont interdits par la loi.
- Écarter tout préjugé sur la situation et sur la victime. Ne pas juger la victime, notamment en raison de ses réserves de vie commune avec l'agresseur.
- Ne pas tenir un discours infantilisant, moralisateur ou culpabilisant et qui reviendrait à conforter la stratégie de l'agresseur.

#### 3 - TROUVER AIDE ET ÉCOUTE DANS LE GARD

**→ Le 3919 - Violences femmes, hommes info**  
Numéro d'écoute national  
Anonyme et gratuit 7 jours/7 le numéro est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 22h les samedis, dimanches et les jours fériés de 9h à 18h. Ces appels ne laissent pas de trace sur les factures de téléphone. Il communiquera les coordonnées des associations locales.

**→ Le 119 - Enfant en danger**  
Numéro national dédié à la prévention et à la protection en danger ou en risque de l'être.  
7 jours/7  
24 heures/24  
Appel gratuit

**→ Le 3977 - Maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés**  
Témoins ou victimes  
Du lundi au vendredi de 9h à 19h  
Service gratuit par appel

**→ Les Services sociaux**  
Présence d'assistants sociaux et professionnels dans les Centres Médico-Sociaux.  
30 Centres Médico-Sociaux dans le département du Gard  
04 66 76 76 76.  
À Nîmes, le Vigan, Alès, Uzès, Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire et Vauvert proposent des permanences en conseil conjugal et familial.

**→ CCAS et intervenantes sociales en commissariat ou brigade en gendarmerie**  
Nîmes : 04 66 27 21 89  
Alès : 04 66 78 14 49  
À Vauvert et Saint-Gilles : 06 19 29 39 36  
Dans les autres communes : 04 66 38 43 38

**→ Les professionnels de santé (libéraux hospitaliers territoriaux)**

**→ Les associations**  
Des permanences d'accueil et d'écoute : deux principales associations spécialisées :

- CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) :**  
À Nîmes, Bagnols, Aigues-Mortes, Beaucaire : 04 66 38 10 70  
Accueil sans rendez-vous lundi, mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h30.
- LA CLÈDE :** À Alès, Bessèges, Saint-Julien-les-Rosiers, La Grand-Combe, les Mages : 06 45 26 99 14.
- Des permanences juridiques CIDFF**  
À Nîmes, Alès, Aigues-Mortes, le Vigan, Sommières, Airmargues, Anduze, Vauvert, Saint-Gilles, Roquemaure, Bagnols-sur-Cèze, Marguerites, la Grand-Combe, Millau, Manduel, Remoulins... 04 66 38 10 70.
- Des bons de nuitées d'hôtel et de taxi sont délivrés par le CIDFF (dans le cas d'un dépôt de plainte et d'enfant de moins de 3 ans). Ces bons sont disponibles à l'accueil du CIDFF durant les jours ouvrables sinon à la Police et la Gendarmerie. Ces hôtels et taxis couvrent tout le territoire du Gard.

**→ Numéros d'urgence**  
Police ou Gendarmerie : 17  
Pompiers : 18 ou 112  
SAMU : 15  
Hébergement de nuit : 115  
Personnes sourdes et malentendantes : 114

→ Les avocats Groupe avocat des victimes Alès 07 87 48 06 67

En cas de nécessité, l'ensemble de l'équipe du C.C.A.S.S. se tient à vos côtés.

Mme Julie FLOURET-MEJEAN, vice-présidente, ([julie.flouret@senechas.com](mailto:julie.flouret@senechas.com)) est présente le premier mercredi de chaque mois pour y tenir permanence de : **16 h à 18h**

Vous pouvez contacter les autres membres du conseil municipal y siégeant aux adresses courriel suivantes :

- Mme F. CEBELIEU : [françoise.cebelleu@senechas.com](mailto:françoise.cebelleu@senechas.com)
- Mme M. CRAVOTTA : [maryse.cravotta@senechas.com](mailto:maryse.cravotta@senechas.com)
- M. R. LEGENDRE : [romain.legendre@senechas.com](mailto:romain.legendre@senechas.com)

## RAPPELS et SERVICES

Permanence du secours catholique le deuxième mardi après-midi de chaque mois dans la salle de la Rencontre.

**Le magasin « Utile » livre à domicile.**

Pour les personnes intéressées il suffit de passer commande (minimum 50 €) au plus tard le jeudi au **04 66 83 36 35** pour une livraison le vendredi.

La boulangerie Gautier continue de livrer le pain et le journal sur demande les mardis, vendredis et Dimanches ; pour toute information : **04 66 61 20 56**

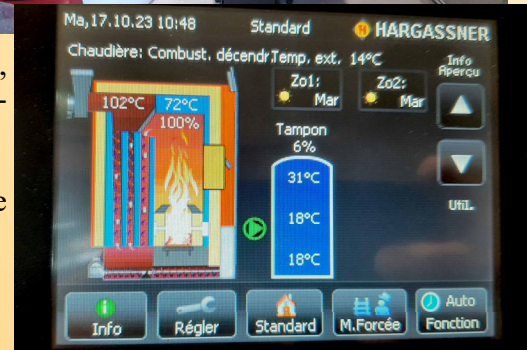
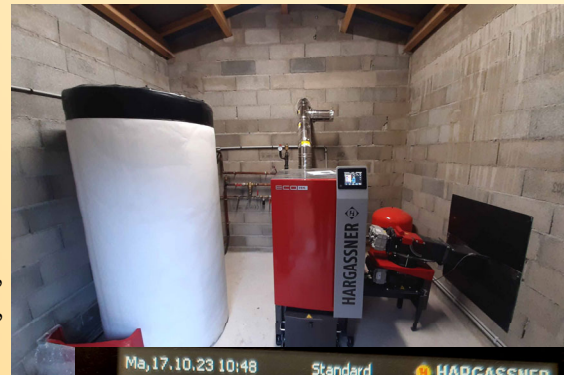
Le centre hospitalier de Pontails propose un service de portage de repas, renseignements : **04 66 56 47 00**

La Pizz'Happy à Mallenches vous donne rdv même l'hiver, commander au **06 69 09 44 77**

La mairie de Génolhac propose le service: « demande de pièces d'identités » **04 66 61 10 55**

Alès Agglo a mis à disposition une navette pour Bessèges, les jeudis matins jour du marché, Au prix de 1,50 € le trajet (3 € l'aller-retour).

# CHAUFFERIE



Le 17 octobre, après des mois de réflexions, d'études et de travaux réalisés de main de maîtres, c'était l'heure de vérité.

Pendant que les uns remplissaient le silo, les autres, techniciens de la société FRAILLE, procédaient aux derniers réglages.

Et le moment venu, sans anicroche aucune, la chaufferie produisait ses premières calories 100% sénéchassoises.

Mais le chantier n'en est pas achevé pour autant, place maintenant à l'habillage extérieur. L'occasion pour Fabien et Jérémy de faire montre, une fois encore, de leur savoir-faire.



Rendez-vous pour l'inauguration le 25 janvier

# Autres Réalisations de nos employés communaux

La construction de la chaufferie ne s'est pas faite au détriment des tâches d'entretien courant et d'amélioration du patrimoine communal et des espaces publics ; outre l'achèvement des gîtes communaux (au-dessus de la salle polyvalente et à la Mazade), ils ont installés les panneaux abat-sons qui permettent désormais la tenue des Conseils Municipaux et autres réunions dans une ambiance sonore satisfaisante, propice à une meilleure écoute de chacun, et à plus d'efficacité.



Aménagement du Chemin de Chanabières et OLD sur les voies communales



Aménagement d'un gîte d'étape au rez-de-chaussée de la Mazade

